

Après avoir fait entrer 2 millions d'étrangers chez nous, Macron « tente de reprendre la main sur l'immigration »

écrit par François des Groux | 12 juin 2021





Avec l'insécurité dont elle est le corolaire, la question de l'immigration revient, comme à chaque fois, au cœur du débat de la Présidentielle. Un sujet pourtant tabou puisque pratiquement jamais évoqué pendant le quinquennat d'Emmanuel Macron, même pendant le [« Grand débat »](#) (2019)

Et c'est à moins d'un an des élections que le président *« tente de reprendre la main sur l'immigration »*.

Mais en la matière, comment faire confiance à Emmanuel Macron le mondialiste-immigrationniste, signataire du [Pacte de Marrakech](#) pour des *migrations sûres, ordonnées et régulières* ? A celui qui [ne croit plus en l'assimilation à la Française](#) et qui pense toujours que les Africains [« sont une chance pour la France »](#) ?

Pourquoi donc ce revirement du président ?

Parce que les Français n'en peuvent plus – *«le taux d'acceptabilité de l'immigration dans notre pays, et dans les autres pays européens, est de plus en plus bas»* – et surtout par calcul électoral, faisant dire à certains que [« Macron se lepenise »](#) en vue de 2022.

Pourtant, si Macron l'emporte l'année prochaine, nul doute que le sujet de l'immigration disparaîtra à nouveau sous le tapis... en attendant 2027.

De 172 000 en 2007 (Sarkozy) à [228 000 en 2016](#) (Hollande), le nombre d'entrées par an est estimé à environ [400 000](#) en 2019 sous le mandat d'Emmanuel Macron. Soit près de 2 millions de nouveaux « Français »* en plus sur le territoire en 2022.

*Quantifier l'immigration reste un exercice délicat et sujet à débat entre les tenants d'une invasion migratoire et ceux qui la réfutent (généralement [la gauche](#) qui souhaite pourtant l'accueil inconditionnel de l'Autre). Les chiffres donnés par [l'Insee](#) s'avèrent parcellaires et, par définition, l'immigration illégale reste difficile à chiffrer. Il viendrait [40 000 « mineurs isolés »](#) par an...

Macron tente de reprendre la main sur l'immigration



Emmanuel Macron lors du conseil des ministres, mercredi 9 juin dans la salle des fêtes de l'Élysée.

LUDOVIC MARIN / AFP

[...] Mercredi, Emmanuel Macron a réuni à l'Élysée Jean Castex, Jean-Yves Le Drian, Gérald Darmanin et la directrice de cabinet d'Eric Dupont Moretti. Matignon, les Affaires étrangères, l'Intérieur et la Justice pour se pencher sur la question sensible de l'immigration.

«Pendant la crise sanitaire, les flux migratoires se sont considérablement réduits, observe-t-on à l'Élysée. Mais à la sortie, nous nous attendons à une reprise de la pression migratoire pour l'ensemble des pays européens».

Dont la France donc, alors que le pays entre dans une année présidentielle.

Or «le taux d'acceptabilité de l'immigration dans notre pays, et dans les autres pays européens, est de plus en plus bas», souligne-t-on à l'Élysée.

Comme s'il était indexé sur la progression de Marine Le Pen dans les sondages. La question de l'immigration menace ainsi de rejoindre celle de la sécurité, thèmes de prédilection du

RN, au cœur du débat présidentiel.

Or sur l'immigration, l'ambition du chef de l'État s'est heurtée à la crise sanitaire...

Il s'agit désormais d'appliquer au maximum les reconduites à la frontière, autant que possible. Pour y parvenir, Emmanuel Macron veut activer deux leviers, sans passer par la voie législative pour laquelle il n'y a désormais plus assez de temps avant la fin de son mandat.

D'abord l'éloignement des étrangers en situation irrégulière fichés pour terrorisme ou radicalisation.

Sur les 1115 noms du fichier, 514 sont encore présents sur le territoire (dont «une bonne partie sont incarcérés») et 601 ont déjà été expulsés.

Deuxième levier : l'expulsion des étrangers ayant commis des crimes ou des délits.

Des procédures d'expulsion seront engagées, même pour ceux qui purgent une peine de prison. Quant à ceux qui ont été condamnés pour des délits moins lourds, «nous allons retirer leur protection s'ils sont en situation régulière et les expulser sinon».

C'est là que la difficulté intervient. Certains pays d'origine de ces délinquants exigent qu'un test PCR soit réalisé au départ de la France avant leur expulsion. Or la France ne peut pas imposer ces tests ce qui retarde les procédures. D'où les discussions serrées, notamment avec les pays du Maghreb, pour que le test soit réalisé à l'arrivée après l'expulsion et plus au départ...

<https://www.lefigaro.fr/politique/macron-tente-de-reprendre-la-main-sur-l-immigration-20210609>

Autre exemple de notre politique hiératique d'immigration : alors que les [traducteurs afghans](#) avaient été abandonnés à

leur sort en 2012, lors du retrait de l'armée française d'Afghanistan, la France propose de distribuer des visas à 600 Afghans employés de structures françaises ou francophones...

Et en même temps, la France fait tout pour rapatrier les anciens djihadistes « français » partis en Irak ou en Syrie...

La France va accueillir des centaines d'employés afghans menacés



Des manifestants pour la paix en Afghanistan, à Paris, le 6 juin. Xose Bouzas/Xose Bouzas / Hans Lucas
via Reu

Un visa est distribué à 600 Afghans employés de structures françaises ou francophones, qui souhaiteraient quitter leur pays, en proie à la violence.

<https://www.lefigaro.fr/international/la-france-va-accueillir-des-centaines-d-employes-afghans-menaces-20210606>